



**Compte-rendu de l'audioconférence
DDFIP 77 et organisations syndicales
du 18/12/2020**

Ordre du jour : Situation sanitaire
Télétravail / Matériel informatique
Informations diverses

►► **Situation Covid-19 :**

Cas avéré : 1

Cas contact : 1

Amélioration de la situation.

Un message de rappel des consignes a été effectué, particulièrement pour le port du masque obligatoire et interdiction des moments de convivialité.

► **Télétravail (TT) :**

60 % de TT. Le taux de TT pour les SIP reste faible.

Un point sera fait à compter du 7 janvier 2021. Des directives plus nettes seront mises en place.

Equipements TT : La CID a distribué très peu d'ordinateurs ; ce sera fait début janvier.

Dotation d'écrans de plus grande taille et 90 ordinateurs portables supplémentaires. 80 ultra-portables sont encore en stock

► **Questions et informations diverses :**

• **L'instruction sur les mutations** a été mise en ligne. Date limite de dépôt le 22 janvier 2021.

La Direction a indiqué qu'une priorité pour le service d'appui de la publicité foncière de Mende en Lozère s'appliquait pour les collègues concernés. Par contre, aucune priorité n'était prévue pour les collègues qui souhaiteraient une affectation au Centre de Contact de Lens dans le Pas-de-Calais (postes à profil).

La CGT FIP 77 a demandé qu'un point soit effectué pour le PTGC antenne de Meaux, et pour les agents inquiets de leur avenir, qui souhaiteraient éventuellement déposer une mutation l'année prochaine.

Accord de la Direction.

• S'agissant des **mesures d'auto-confinement** annoncées par le gouvernement, pour les parents qui ne mettraient pas leurs enfants à l'école jeudi 17 et vendredi 18/12, la Direction n'a pas eu le temps de diffuser qu'aucune ASA n'était accordée mais possibilité de poser un congé.

• **Scannage des déclarations de revenus** : la Direction a confirmé que l'expérimentation ne concernait pas le 77. Cependant, le pôle fiscal a donné son accord pour lancer l'expérimentation en 2021 (à terme, cette expérimentation devra conduire à supprimer la saisie des déclarations papier déposées par les contribuables). Les déclarations de revenus de 2019 seront envoyées au SDNC pour le scannage.

• **Dialogue social** : dès 2021, la Direction mettra à la disposition des organisations syndicales, la liste des adresses mail de tous les agents du 77. Un message par mois d'information syndicale générale sera autorisé (avec mention du désabonnement).

- **Calendrier des déménagements des sites concernés par le NRP 2021 :**

Il sera remis aux OS.

L'intervention de la CID se fera en J+1 afin de travailler dans des conditions sanitaires optimales.

Les opérations de déménagement débuteront le 4, 5 ou 6 janvier ; en premier lieu pour les trésoreries et ensuite pour les SIP.

Le SIP de Chelles (pour aller à Lagny) : le 11 janvier (branchements informatiques le 12/01) ; mêmes dates pour le PCR de Lagny.

Les plans d'installation ne sont pas encore terminés. Mais la Direction a assuré que les agents avaient eu connaissance de l'emplacement de leur futur bureau.

Compte-tenu de l'installation informatique J+1, les collègues auront la possibilité d'être en télétravail ou bien en ASA.

- **Accueil du public :** une OS a fait remarquer que l'analyse du volume de l'accueil était tronquée car elle se faisait sur 4 demi-journées au lieu de 8. La Direction a répondu que le taux est évalué selon le gestionnaire de file d'attente Esirius, tous les usagers sont donc comptabilisés par cette application. Elle a précisé que le « bâtonnage » (*comptage manuel des contribuables*), était fastidieux et n'était donc plus effectué à l'accueil.

La CGT fip 77 a demandé le taux de l'APRV, du nombre de messages sur e-contact et du volume des appels téléphoniques.

La Direction a répondu que ce n'était pas possible pour l'application APRV, car le comptage est manuel donc trop long quand il y a beaucoup de rendez-vous.

- *La CGT fip 77 a demandé qu'une autorisation de sortie anticipée soit accordée à l'ensemble des agents le 24 et le 31 décembre, comme l'année précédente.*

La Direction devra se rapprocher de la Direction Générale pour accorder cet aménagement horaire.

Prochaine audioconférence : dès janvier 2021.